



PRATIQUE
50%



THÉORIE
50%

FORMEZ L'ENSEMBLE DE VOTRE PERSONNEL À PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET À LA RÉDUCTION DES RISQUES



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au salarié de contribuer à la démarche de prévention de sa structure, en repérant les risques auxquels il est exposé dans le cadre de ses missions aux domiciles des bénéficiaires et en proposant des mesures de prévention adaptées. Dans ses tâches courantes, il accompagnera le bénéficiaire dans ses transferts ou déplacements, en respectant la démarche ALM (Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi).

PUBLIC

Personnels intervenant à domicile.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de se situer comme acteur de prévention pour soi, pour la structure.
- Être capable d'identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier.
- Être capable d'observer et analyser une situation de travail.
- Être capable de faire des propositions d'amélioration de la situation de travail à partir de causes identifiées.
- Être capable de remonter l'information au sein de la structure.
- Être capable d'identifier les enjeux d'un accompagnement.
- Être capable de séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Être capable d'analyser la situation d'un accompagnement.
- Être capable de caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- Être capable de mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le **livret aide-mémoire dématérialisé** est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



INTERVENANT(S)

Titulaire d'un certificat de Formateur Acteur Prévention ASD valide, certifié par l'Assurance Maladie Risques professionnels et l'INRS



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, étude de cas, mise en situation...



CONDITIONS D'ÉVALUATION

- 2 épreuves certificatives :
- Restitution de l'observation et de l'analyse individuelle d'une situation de travail d'un intervenant à domicile proposée par le formateur (30 minutes)
 - Mise en situation d'accompagnement et justifications, à partir d'un cas pratique tiré au sort, visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée (15 minutes).

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire
La formation « sensibilisation du dirigeant au pilotage du projet de prévention » est préconisée

DURÉE

21h00 en présentiel (3 jours), en séquences consécutives ou non, dont 14 heures pour l'ALM

EFFECTIF

Effectif maximum obligatoire : 8 apprenants

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

14 heures tous les 24 mois (dont 7h pour l'ALM)

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Acteur Prévention ASD valable 24 mois, sous réserve de suivi de l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives
Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS / SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4141-3-1 et R4224-15 du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail
Documents de référence de l'INRS

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS

Habilitation Assurance Maladie Risques Professionnels et INRS
Formation d'Acteur Prévention ASD
H37911/2026/ACP-ASD-1/0/13



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Les enjeux de la démarche de prévention sur son lieu de travail

- Contexte national et d'entreprise
- Les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques
- La démarche de prévention dans la structure
- Les différents acteurs de la prévention

L'acteur Prévention ASD et la santé au travail

- Le rôle de l'acteur Prévention ASD
- Les définitions et indicateurs en Santé et Sécurité au Travail
- Le cadre juridique

La place de l'activité physique dans l'activité de travail

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage et de risque
- Accident de travail, maladie professionnelle et atteintes de la vie courante
- L'homme en situation de travail
- Notion de charge de travail

L'analyse des déterminants

- Les différents éléments d'une situation de travail
- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique

Le fonctionnement du corps humain et ses limites

- Le squelette
- Les ligaments, les muscles, les tendons et les nerfs
- Le fonctionnement de la colonne vertébrale
- Le fonctionnement d'une articulation

Les déplacements naturels

- Schéma de déplacement

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

- Les TMS des membres supérieurs
- Les atteintes au niveau du dos
- Les TMS des membres inférieurs

Les facteurs de risques et de sollicitation

- Les différents facteurs de risques (biomécaniques, psychosociaux, environnementaux)
- Les sollicitations de l'appareil locomoteur
- La fatigue visuelle

Amélioration des conditions de travail et principes de prévention

- Les principes généraux de prévention
- L'aménagement dimensionnel des postes de travail
- Pistes d'amélioration des conditions de travail
- Proposer des améliorations en tenant compte de la personne aidée et de son environnement

Les enjeux d'un accompagnement

- Les enjeux pour la personne aidée, sa famille et l'accompagnant
- Identifier les interlocuteurs, échanger sur le thème de la prévention
- La création d'un milieu relationnel favorable à l'échange
- Rendre compte à la hiérarchie
- Les démarches de négociation

Les aides techniques à la manutention

- Les Équipements de Protection Individuelle
- Les différents outils et les techniques associées
- Les moyens mécanisés de manutention

Évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée

- La capacité de déplacement
- Les niveaux d'intervention
- Détermination des actions



PROGRAMME

PARTIE PRATIQUE | 60%

Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés. La circulation du SARS-CoV-2 nécessite de maintenir un certain nombre de mesures lors des formations afin de prévenir les risques de contamination toujours présents. Il sera également consacré un temps d'information spécifique à la prévention des risques de transmission du virus.

Agir pour la prévention des risques professionnels:

Restitution des travaux d'intersession, retour d'expérience et partage d'informations

- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration

Analyse de situations de travail

- Visite applicative sur le terrain
- Observation de situations réelles de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- Caractérisation des risques liés à l'activité physique et analyse des causes d'exposition
- Utilisation des différents outils à disposition pour décrire la situation, identifier les situations dangereuses et rechercher les déterminants

Participation à la maîtrise du risque

- Propositions d'amélioration de situations de travail en agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail
- Prise en compte des Principes Généraux de Prévention au cours de cas concrets

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités

- Application des règles de sécurité et d'économie d'effort lors de techniques de lever-porter-déplacer-déposer de charges inertes
- Identification et utilisation de différents équipements mécaniques et d'aides à la manutention

